Département des
Pyrénées-Orientales

République Française
COMMUNE DE MOLITG-LES-BAINS

Nombre de membres en exercice : 11	**Séance du 12 avril 2022** L'an deux mille vingt-deux et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 12 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de Gérard Quès, Maire.
Présents : 8	**Sont présents:** Gérard QUES, Michel GIBERT, Danielle CHRISTIEN, Nathalie PASTRE, Edmond QUES, Nicolas TUBERT, Jean GAVOILLE, Nicolas LIEGEOIS
Votants : 10	**Représentés :** Daniel MAROUBY par Nicolas TUBERT, Nikki CLARK par Edmond QUES **Absent :** Olivier SCHOCK **Secrétaire de séance :** Nathalie PASTRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal vote favorablement le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal.

I - II Comptes Administratif et de Gestion 2021

Après avoir présenté le Compte Administratif (CA) 2021, Monsieur le Maire quitte la salle.
La séance se poursuit sous la Présidence de M. Michel Gibert, 1er Adjoint, qui demande de bien vouloir se prononcer sur le CA 2021
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **ADOPTE** le Compte Administratif 2021 (Votants : 7 Pour 9), résumé comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		188 828.85		41 261.30		230 090.15
Opérations de l'exercice	292 792.02	493 064.57	141 577.52	101 469.02	434 369.54	594 533.59
TOTAUX	292 792.02	681 893.42	141 577.52	142 730.32	434 369.54	824 623.74
Résultat de clôture		389 101.40		1 152.80		390 254.20
				Restes à réaliser	103 669.64	
				Excédent de financement Total		286 584.56

Monsieur le Maire reprend la Présidence de la séance et remercie les élus pour leur vote.
Il est ensuite décidé l'affectation de résultat suivante :

102 516.84	au compte 1068 (recette d'investissement)
286 584.56	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Monsieur le Maire présente le Compte de gestion 2021 du Receveur Municipal et indique qu'il est, en tous points, identique au CA.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **ADOPTE** le Compte de gestion 2021.

III - Taux d'imposition 2022

Les bases d'impositions 2022, communiquées par les services fiscaux, sont remises aux élus. Le maintien des taux de 2021 est décidé à l'unanimité. Taxe Foncier Bâti : **28.10 %** Taxe Foncier Non Bâti : **32.49 %** .

IV - Budget Primitif 2022

Le Budget Primitif pour l'année 2022 est adopté à l'unanimité.
Section de Fonctionnement équilibrée à 740 513 €
Section d'investissement équilibrée à 444 881.20 €

V - Questions diverses :

Monsieur le Maire présente la proposition de vente de deux petites parcelles, nécessitant l'intervention d'un géomètre et la validation des Domaines, avant la vente chez le notaire.

- Mr VILAMAJO a été informé des coûts à prévoir et des contraintes,
  3 étapes sont nécessaires : géomètre, modification du cadastre, vente)
  Devis du géomètre d'Ille: 996 € et le géomètre de Prades : 630 €.
  Cout notaire 250 € (ce terrain correspond a la fourchette la plus basse entre 100 et 900 €).
- Mr YACONO Thierry
  Les démarches géomètres non pas été encore effectuées. ORPI estime la valeur du bien entre 1 000 et 1 500€
  Frais de notaire estimé entre 350 et 400 €
  Deux conditions seront inscrites dans l'acte de vente : sortie place Mûriers uniquement piétonne et impossibilité de construire une terrasse en hauteur.

Monsieur le Maire informe que lors de la vente du Casteil, il est apparu que la sacristie de l'église appartient, selon le cadastre, au Casteil. Les propriétaires ne le savaient pas non plus ; les services du cadastre ont été contactés pour savoir : s'il s'agit d'une erreur de traçage ou, si la sacristie est bien considérée comme partie intégrante du Casteil. Tout sera fait pour ne pas retarder la vente.

Monsieur le Maire poursuit avec la vente de la maison précédemment louée par M. VION (31 carrer Major) Estimation faite par ORPI entre 98 200 et 124 000 €, soit une moyenne de 112 000 €,
Estimation faite par l'agence « ADOPTE UN BIEN » entre 100 000 et 108 000 €,
Une troisième estimation sera faite par Mme PAGES, qui s'est occupée de la vente du Casteil.
La vente sera probablement confiée à une agence immobilière.

L'appartement communal au dessus de la Boulangerie, loué par Mme GARCIA T4 Loyer 500 € sera à nouveau disponible à la location, après quelques travaux.

Jean GAVOILLE prend la parole concernant la réalisation d'une boite à livre située sous l'abribus. A construire si pas de petit meuble a cet effet. Mme Pastre propose le don d'un meuble qui pourrait convenir.

Nathalie PASTRE informe que l'association « Els Nins de Molig » prépare une journée « portes ouvertes » le mercredi 27 avril 2022 de 15h à 17h.

Fin de la séance 19H40

MAIRIE DE MOLITG-LES-BAINS
66500 (Pyr-Or)